

En quoi consiste MonDossierMedical.ch ?

MonDossierMedical.ch est un service de l'Etat de Genève pour les patients qui ont reçu des soins dans le Canton de Genève (ou qui vont en recevoir). C'est un outil moderne d'amélioration de la qualité des soins médicaux, entièrement gratuit. La base légale est définie dans la Loi sur le Réseau communautaire d'informatique médicale (LRCIM) qui est accessible à l'adresse suivante: http://160.53.186.12/legislation/rsg/f/s/rsg_K3_07.html

L'accès au dossier médical informatisé est hautement sécurisé et seuls les prestataires de soins (médecins, pharmaciens, institutions de santé, soins à domicile etc.) qui vous prennent en charge et à qui vous aurez donné des droits d'accès pourront consulter votre dossier. Les assurances maladies et les employeurs sont naturellement exclus des droits d'accès.

Les objectifs de MonDossierMedical.ch sont l'amélioration de la qualité des soins et l'efficacité de votre prise en charge tout en garantissant le secret médical.

Comment se connecter à MonDossierMedical.ch ?

Afin de vous connecter à MonDossierMedical.ch, vous devez vous rendre sur le site www.mondossiermedical.ch

- Cliquer ensuite sur "**Je suis patient**"
- En haut à droite de la page, veuillez cliquer sur "**Se connecter**"
- Cliquer ensuite sur "**Accéder à mon dossier médical en ligne**"
- Veuillez entrer le **nom d'utilisateur** et le **mot de passe** (reçu par courrier postal ou défini durant l'inscription).

- Un nom d'utilisateur _____

- Un mot de passe (8 caractères) _____

Réception par SMS du **code à usage unique** vous permettant de vous connecter.

Allocation ou modification des droits d'accès

Pour autoriser un ou des professionnel(s) de santé à accéder à votre dossier en ligne, allez sous l'onglet « Paramètres » puis « Autorisations ». Cliquez sur «Ajouter un droit d'accès». Nous vous conseillons d'ajouter votre médecin traitant («Ajouter un médecin de confiance») ainsi que son cabinet et les HUG par exemple («Ajouter une organisation de confiance»).

Modification du degré de confidentialité des documents

Vous avez la possibilité de modifier le degré de confidentialité des documents médicaux figurant dans votre dossier médical informatisé MonDossierMedical.ch. Il existe trois niveaux de confidentialité:

- Médical: les données médicales ne sont consultables que dans le contexte d'une relation thérapeutique.
- Stigmatisant : les données stigmatisantes ne sont accessibles que par le(s) médecin(s) de confiance.
- Secret: les données secrètes ne concernent que le patient et l'auteur du document.

Contacts

En cas de problème technique (accès au dossier par ex.)
Hotline 0800 55 88 22

Pour toutes autres questions:
Direction générale de la santé – Genève
022 546 55 55

Ou par email à : information@mondossiermedical.ch